



LES ACOMPTES, LES ARRHES

Les acomptes comme les arrhes sont des sommes d'argent versées à l'occasion d'une commande, d'un contrat de vente ou de prestation de service, à valoir sur le prix.

L'engagement de chacune des parties diffère suivant la qualification donnée à la somme remise au vendeur ou au prestataire.

Pour toutes informations complémentaires, un conseiller reste à votre disposition.

Lien :

http://www.minefi.gouv.fr/directions_services/dgccrf/documentation/fiches_pratiques/fiches/acompte_arrhes.htm